

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 22 mai 2025

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

La Commission départementale d'aménagement commercial s'est tenue à la Préfecture de l'Hérault le 21 mai 2025.

Une demande d'autorisation d'exploitation commerciale, formulée par la SAS AUCHAN, représentée par Marc BANTOURE directeur, pour un projet portant sur l'extension (+ 700 m²) d'un supermarché sous l'enseigne AUCHAN et conduisant à une surface finale de 7 085 m², situé boulevard Camille Blanc à Sète (34) a recueilli un avis favorable.